

◎青年海外協力隊の派遣に関する日本国政府とマリ共和国政府との間の
交換公文

(略称) マリとの青年海外協力隊派遣取極

平成二十一年 四月二十三日 バマコで
平成二十一年 四月二十三日 効力発生
平成二十一年 五月 十三日 告示

(外務省告示第二八六号)

目 次

日本側書簡	四九三
1 協力隊の派遣	四九三
2 独立行政法人国際協力機構の措置	四九三
3 経済的及び社会的発展への寄与	四九三
4 協力隊員に対する特権、免除及び便宜の付与	四九四
5 駐在調整員の受入れ等	四九五
6 第三国等の協力隊員等に与えられているものより不利でない特権、免除及び便宜の付与	四九七
7 協力隊員等の安全の確保	四九七
8 協力隊員に対する請求に関する責任のマリ政府による負担	四九七
9 協議	四九七
10 修正及び終了	四九七

マリとの青年海外協力隊派遣取極

四九二

マリ側書簡……………四九九

(青年海外協力隊の派遣に関する日本国政府とマリ共和国政府との間の交換公文)

(日本側書簡)

(訳文)

書簡をもって啓上いたします。本使は、マリ共和国の経済的及び社会的発展に寄与するため、独立行政法人国際協力機構(以下「JICA」という。)により実施される青年海外協力隊計画(以下「計画」という。)(に基づき協力隊員をマリ共和国に派遣することに関し、日本国政府の代表者とマリ共和国政府の代表者との間で行われた最近の討議に言及するとともに、これらの代表者との間に到達した次の了解を日本国政府に代わって確認する光栄を有します。

1 青年海外協力隊員(以下「協力隊員」という。)(は、マリ共和国政府の要請に基づき、日本国の現行法令に従い、両政府の権限のある当局の間で別個に合意される派遣計画に従い、JICAにより派遣される。日本国政府の権限のある当局は外務省であり、マリ共和国政府の権限のある当局は外務・国際協力省である。

2 予算措置がとられることを条件として、協力隊員の日本国とマリ共和国との間の渡航費及びマリ共和国における生活手当はJICAにより負担され、また、協力隊員の任務の遂行に必要な設備、機械、自動車及び資材はJICAにより使用に供される。

3 マリ共和国政府は、計画の結果としてマリ共和国の国民が取得した技術及び知識並びに供与された設備、機械、自動車及び資材がマリ共和国の経済的及び社会的発展に寄与し、かつ、軍事目的に使用されないことを確保する。

独立行政
法人国際
協力機構
の措置
及び資材
の提供
の確保
の目的
的及び
社会的
発展に
寄与す
るため

協力隊
の派遣

日本側
書簡

(Note japonaise)

Bamako, le 23 avril 2009

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer aux récentes discussions qui se sont tenues entre les représentants du Gouvernement du Japon et ceux du Gouvernement de la République du Mali concernant l'envoi des volontaires en République du Mali dans le cadre du Programme des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (ci-après dénommé "le Programme") qui sera exécuté par l'Agence japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée la "JICA") en vue de contribuer au développement économique et social de la République du Mali, et de confirmer, au nom du Gouvernement du Japon, l'entente intervenue sur ce qui suit:

1. A la demande du Gouvernement de la République du Mali, les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (ci-après dénommés les "Volontaires") seront envoyés en République du Mali par la JICA conformément aux lois et règlements en vigueur au Japon, selon les calendriers qui feront l'objet d'accords distincts entre les autorités compétentes des deux Gouvernements. L'autorité compétente désigne le Ministère des Affaires Étrangères pour le Gouvernement du Japon, et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale pour le Gouvernement de la République du Mali.

2. A condition que des affectations budgétaires soient assurées, les frais de déplacement entre le Japon et la République du Mali ainsi que les allocations de séjour en République du Mali des volontaires seront pris en charge par la JICA, et des équipements, des machines, des véhicules, du matériel nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions seront mis à leur disposition par la JICA.

3. Le Gouvernement de la République du Mali assurera que les techniques et les connaissances acquises par les ressortissants maliens ainsi que les équipements, les machines, les véhicules et du matériel fournis dans le cadre du Programme contribueront au développement économique et social de la République du Mali et ne seront pas utilisés à des fins militaires.

マリとの青年海外協力隊派遣取極

マリとの青年海外協力隊派遣取極

四九四

協力隊員
に対する
特権及び
免除の便
宜の付与

- 4 マリ共和国政府は、協力隊員に対し、次の特権、免除及び便宜を与える。
 - (1) 2に規定する設備、機械、自動車及び資材の輸入に関する領事手数料、租税（関税を含む。）及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件の免除
 - (2) 2に規定する設備、機械、自動車及び資材の現地購入に関する付加価値税を含む租税及び課徴金の免除
 - (3) 協力隊員の携行荷物、身用品、家財及び消費財の輸入に関する領事手数料、租税（関税を含む。）及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件の免除
 - (4) 協力隊員に対して国外から送金される2に規定する生活手当に対し又はこれに関連して課される所得税を含む租税及び課徴金の免除
 - (5) 医療上の便宜
 - (6) 協力隊員がその任務を遂行するために所在する場所における適当な住居の確保に係る便宜
 - (7) 協力隊員の任務の遂行に必要な無線通信機の設置及び使用の許可
 - (8) 協力隊員の任務の遂行に必要なすべての政府機関の協力を確保するための身分証明書の発行
 - (9) 協力隊員の任期中、マリ共和国に入学し、同国から出国し、及び同国に滞在することに対する許可、外国人登録要件に係る手続に関する便宜並びに領事手数料の免除

4. Le Gouvernement de la République du Mali accordera aux Volontaires les privilèges, exonérations et bénéfices suivants:
 - (1) L'exonération de paiement des frais consulaires, des taxes (y compris des droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que l'exonération des formalités requises pour l'obtention des licences d'importation et des certificats de couverture à change, pour ce qui est d'importer des équipements, des machines, des véhicules et du matériel mentionnés au paragraphe 2.;
 - (2) L'exonération de paiement des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales pour ce qui est d'acheter sur place des équipements, des machines, des véhicules et du matériel mentionnés au paragraphe 2.;
 - (3) L'exonération de paiement des frais consulaires, des taxes (y compris des droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que l'exonération des formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, pour ce qui est d'importer des bagages, des effets personnels et des biens de consommation;
 - (4) L'exonération de paiement des taxes (y compris les impôts sur le revenu) et des charges fiscales imposables sur ou au sujet des allocations de séjour mentionnées au paragraphe 2. qui seront remises en provenance de l'étranger aux Volontaires;
 - (5) La facilité d'accès aux soins médicaux appropriés;
 - (6) La facilité pour trouver des logements convenables dans les localités où les Volontaires seront appelés à exercer leur missions;
 - (7) L'autorisation d'installer et d'utiliser des équipements de radiocommunication nécessaires à l'exercice des fonctions des Volontaires;
 - (8) La délivrance de cartes d'identité afin d'assurer la coopération de toutes les organisations gouvernementales, nécessaire à l'exercice des fonctions des Volontaires;
 - (9) L'autorisation d'entrer, de sortir et de séjourner en République du Mali pour toute la durée de leur mission, l'allègement des procédures nécessaires pour l'inscription sur le registre des étrangers ainsi que l'exonération des frais consulaires;

駐在調整
員の受入
等

- (10) その任務の遂行のため自動車を運転する必要がある協力隊員に対する当該協力隊員の自己の負担による自動車運転免許証の取得のための便宜
- (11) 協力隊員の任務の遂行に必要なその他の措置
- 5 (1) マリ共和国政府は、JICAがマリ共和国において事務所(以下「事務所」という。)を開設することを認め、また、日本国から派遣され、計画に基づく活動に関連してJICAにより与えられる任務をマリ共和国において遂行する駐在調整員(以下「調整員」という。)(を受け入れる。
- (2) マリ共和国政府は、調整員及びその家族並びに事務所に対し、次の特権、免除及び便宜を与える。
- (a) 調整員及びその家族に対し、
- (i) 調整員及びその家族の携行荷物、身回品、家財、消費財並びに調整員一名につき一台及びその家族につき一台の自動車の輸入に関し、領事手数料、租税(関税を含む。)(及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件の免除
- (ii) 調整員に対して国外から送金される給料及び手当に対し又はこれらに関連して課される所得税を含む租税及び課徴金の免除
- (iii) マリ共和国に自動車を輸入しない調整員及びその家族に対し、当該調整員及びその家族が自動車を現地購入する場合には、調整員一名につき一台及びその家族につき一台の自動車に対して課される付加価値税を含む租税及び課徴金の免除
- (iv) (i)及び(ii)に規定する自動車の登録料の免除

マリとの青年海外協力隊派遣取極

- (10) La facilité d'obtention d'un permis de conduire, à la charge des volontaires, qui auront besoin de véhicules pour l'exercice de leurs fonctions; et
- (11) d'autres mesures nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.
5. (1) Le Gouvernement de la République du Mali permettra à la JICA d'établir un bureau en République du Mali (ci-après dénommé le "Bureau") et recevra des coordinateurs résidents (ci-après dénommés les "Coordinateurs"), qui soient envoyés par la JICA et chargés d'exécuter la mission dans le cadre des activités du Programme qui leur sera assignée par la JICA.
- (2) Le Gouvernement de la République du Mali accordera aux Coordinateurs et à leurs familles ainsi qu'au Bureau, les privilèges, exonérations et bénéfices suivants:
- (a) pour les Coordinateurs et leurs familles:
- (i) l'exonération de paiement des frais consulaires, des taxes (y compris des droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que l'exonération des formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, pour ce qui est d'importer des bagages, des effets personnels, des biens de consommation et un véhicule par Coordinateur et par famille du Coordinateur;
- (ii) l'exonération de paiement des taxes (y compris les impôts sur le revenu) et des charges fiscales imposables sur ou au sujet des salaires et allocations remis en provenance de l'étranger aux Coordinateurs;
- (iii) l'exonération de paiement des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales pour ce qui est d'acheter sur place un véhicule par Coordinateur et par famille du Coordinateur, au cas où ils n'importeraient pas de véhicules en République du Mali;
- (iv) l'exonération de paiement des droits d'enregistrement des véhicules mentionnés aux alinéas (i) et (iii);

マリとの青年海外協力隊派遣取極

四九六

- (v) 調整員及びその家族の自己の負担による自動車運転免許証の取得のための便宜
- (vi) 調整員に対するその任務の遂行に必要な無線通信機の設置及び使用の許可
- (vii) 調整員に対するその任務の遂行を容易にするための身分証明書及び協力隊員を送迎するために空港に出入国手続地点を越えて入るための特別通行証の発行
- (viii) 調整員の任期中、マリ共和国に入国し、同国から出国し、及び同国に滞在することに対する許可、外国人登録要件に係る手続に関する便宜並びに領事手数料の免除
- (ix) 調整員に対するその任務の遂行に必要なその他の措置
- (b) 事務所に対し、
 - (i) 事務所の活動に必要な設備、機械、自動車及び資材の輸入に関し、領事手数料、租税（関税を含む。）及び課徴金並びに輸入許可書及び為替証明書の取得の要件の免除
 - (ii) 事務所の活動に必要な設備、機械、自動車及び資材の現地購入に関し、付加価値税を含む租税及び課徴金の免除

- (v) la facilité d'obtention d'un permis de conduire, à la charge des Coordinateurs et les familles;
- (vi) l'autorisation aux Coordinateurs d'installer et d'utiliser des équipements de radiocommunication nécessaires à l'exercice de leurs fonctions;
- (vii) la délivrance de cartes d'identité aux Coordinateurs afin de faciliter l'exercice de leurs fonctions, ainsi que la délivrance des cartes spéciales d'accès au-delà des points de contrôle de police de l'aéroport qui leur permettent d'accompagner les Volontaires au moment de leur départ et de leur arrivée;
- (viii) l'autorisation d'entrer, de sortir et de séjourner en République du Mali pour toute la durée de leur mission, l'allègement des procédures nécessaires pour l'inscription sur le registre des étrangers ainsi que l'exonération des frais consulaires; et
- (ix) d'autres mesures nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.
- (b) pour le Bureau:
 - (i) l'exonération de paiement des frais consulaires, des taxes (y compris des droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que l'exonération des formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, pour ce qui est d'importer des équipements, des machines, des véhicules et du matériel nécessaires aux activités du Bureau;
 - (ii) l'exonération de paiement des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales pour ce qui est d'acheter sur place des équipements, des machines, des véhicules et du matériel nécessaires au fonctionnement du Bureau;

第三国等の協力隊員等との協力をより不利の特権、免除及び便宜の付与の確保等の安全協力隊員に対する請求に関する責任の府による負担 協議 修正及び終了

(iii) 国外から送金される事務所の経費に対し又はこれに関連して課される所得税を含む租税及び課徴金の免除

(3) (2)に規定する自動車が、その後マリ共和国において、租税(関税を含む。)の免除又は同様の特権を有しない個人又は団体に売却され、又は譲渡される場合には、当該自動車に係るそれらの租税(関税を含む。)は、支払われなければならない。

6 マリ共和国政府は、協力隊員、調整員及びその家族並びに事務所に対し、マリ共和国において同様の任務を遂行しているいかなる第三国又は国際機関の協力隊員、調整員及びその家族並びに事務所に与えられているものよりも不利でない特権、免除及び便宜を与える。

7 マリ共和国政府は、マリ共和国に滞在する協力隊員、調整員及びその家族の安全を確保するために必要な措置をとる。

8 マリ共和国政府は、協力隊員の任務の遂行に起因し、その任務の遂行中に発生し、又はその任務の遂行に関連する当該協力隊員に対する請求について責任を負う。ただし、そのような請求が協力隊員の重大な過失又は故意から生じたことについて両政府が合意する場合は、この限りでない。

9 両政府は、マリ共和国における計画の実施を成功させるため随時協議する。

10 この了解は、両政府間の相互の書面による合意により修正することができ、また、いずれかの政府が他方の政府に対しこの了解を終了させる意思を六箇月前に書面によって通告する(「は」により終了をせむ)「は」ができる。

(iii) l'exonération de paiement des taxes (y compris les impôts sur le revenu) et des charges fiscales imposables sur ou au sujet des sommes remises en provenance de l'étranger pour le Bureau;

(3) Les véhicules mentionnés au sous-paragraphe (2) seront soumis au paiement de taxes (y compris des droits de douane) s'ils sont vendus ou transférés, en République du Mali, à des particuliers ou à des organismes qui ne bénéficient pas d'exonérations et/ou de privilèges identiques.

6. Le Gouvernement de la République du Mali accordera aux Volontaires, aux Coordinateurs et à leurs familles ainsi qu'au Bureau des privilèges, exonérations et bénéfices tout aussi favorables que ceux accordés aux Volontaires, coordinateurs et à leurs familles ainsi qu'au bureau de tout autre pays tiers ou toute autre organisation internationale accomplissant une mission similaire en République du Mali.

7. Le Gouvernement de la République du Mali prendra les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des Volontaires, des Coordinateurs et de leurs familles résidant en République du Mali.

8. Le Gouvernement de la République du Mali s'engage à supporter toute éventuelle réclamation contre les Volontaires qui surviendrait à la suite de, au moment de, ou en rapport avec l'exercice de leurs fonctions, sauf si les deux Gouvernements s'accordent sur le fait que lesdites réclamations découlent d'une négligence grave ou d'une inconduite délibérée de la part des Volontaires.

9. Les deux Gouvernements se consulteront de temps à autre pour une exécution réussie du Programme en République du Mali.

10. Les accords présentés ci-dessus pourraient être modifiés par un consentement mutuel écrit entre les deux Gouvernements et pourraient être dénoncés, par l'un des deux Gouvernements, avec un préavis écrit de six mois notifiant à l'autre Gouvernement son intention de mettre fin aux accords.

マリとの青年海外協力隊派遣取極

四九八

本使は、更に、この書簡及び前記の了解をマリ共和国政府に代わって確認される閣下の返簡が両政府間の合意を構成し、その合意が閣下の返簡の日付の日に効力を生ずるものとする。これを提案する光栄を有します。

本使は、以上を申し進めるに際し、ここに重ねて閣下に向かって敬意を表します。

二千九十九年四月二十三日にバマコで

マリ共和国駐在

日本國特命全權大使 中川幸子

J'ai également l'honneur de proposer que la présente Note et la réponse de votre Excellence confirmant l'entente ci-dessus, au nom du Gouvernement de la République du Mali, soient considérées comme constituant un accord entre les deux Gouvernements, qui entrera en vigueur à la date de la réponse de votre Excellence.

Je saisis cette occasion pour renouveler votre Excellence l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Yukiko Nakagawa
Ambassadeur Extraordinaire
et Plénipotentiaire du Japon
en République du Mali

マリ共和国

外務・国際協力大臣 モクタール・ウアンヌ閣下

Son Excellence
Monsieur Moutar Ouane
Ministre des Affaires Étrangères et
de la Coopération Internationale
de la République du Mali

マリ側書簡

(マリ側書簡)

(訳文)

書簡をもって啓上いたします。本大臣は、本日付けの閣下の次の書簡を受領したことを確認する光栄を有します。

(日本側書簡)

本大臣は、前記の了解をマリ共和国政府に代わって確認するとともに、閣下の書簡及びこの返簡が両政府間の合意を構成し、その合意がこの返簡の日付の日に効力を生ずるものとすることに同意する光栄を有します。

本大臣は、以上を申し進めるに際し、ここに重ねて閣下に向かって敬意を表します。

二千九年四月二十三日にバンマコで

マリ共和国

外務・国際協力大臣 モクタール・ウアンヌ

マリ共和国駐在

日本国特命全権大使 中川幸子閣下

(Note malienne)

Bamako, le 23 avril 2009

Madame l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence en date de ce jour, ainsi conçue:

(Note japonaise)

J'ai également l'honneur de confirmer, au nom du Gouvernement de la République du Mali, l'entente ci-dessus, et de consentir à ce que la Note de Votre Excellence et la présente Note soient considérées comme constituant un accord entre les deux Gouvernements, qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Je saisis cette occasion pour renouveler Votre Excellence l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Moctar Ouane
Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération Internationale
de la République du Mali

Son Excellence
Madame Yukiko Nakagawa
Ambassadeur Extraordinaire
et Plénipotentiaire du Japon
en République du Mali

(参考)

この取極は、マリとの間で、青年海外協力隊を派遣するための基本的枠組みを定めるものである。